

Date d'affichage : 07/07/25
Accusé de Réception en préfecture :
Nomenclature : 8.3 Voirie

Date AR Sous-Préfecture :

**DEPARTEMENT DES
ALPES DE HAUTE
PROVENCE**

**ARRONDISSEMENT DE
FORCALQUIER**

DELIBERATION du Conseil Municipal de la Ville de MANOSQUE



Le 3 juillet 2025 à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville de Manosque, dûment convoqué par lettre individuelle, en date du 27 juin 2025, s'est assemblé en session sous la présidence de Monsieur Camille GALTIER, dans la salle des fêtes OSCO MANOSCO, dont les portes étaient restées ouvertes au public.

PRESENTS : Monsieur Pascal ANTIQ, Monsieur Pierre BIANCO, Madame Josselyne COSTE LENNON, Monsieur Yann CROUHY, Monsieur Michel D'ANGELO, Monsieur Ismail EL OUADGHIRI, Monsieur Gérard FABRE, Monsieur Camille GALTIER, Madame Odile GUIGON CAUVIN, Monsieur Renaud HONDE, Monsieur Denis HUET, Monsieur Maurice JAYET, Madame Véronique LAFAY, Monsieur Armel LE HEN, Madame Marion MAGNAN, Madame Sylvie NICOLLET, Madame Caroline PAOLASSO, Madame Valérie PEISSON, Madame Emmanuelle PRADALIER, Madame Nesrine RAHOU, Madame Lise RAOULT, Monsieur Bruno VIVIEN.

ABSENTS REPRESENTES : Madame Véronique CHOJNACKI donne pouvoir à Madame Valérie PEISSON, Monsieur Alain DEMOULIN donne pouvoir à Madame Caroline PAOLASSO, Madame Brigitte DEMPTON donne pouvoir à Monsieur Pierre BIANCO, Madame Sandra FAURE donne pouvoir à Madame Nesrine RAHOU, Monsieur Laurent GARCIA donne pouvoir à Madame Marion MAGNAN, Monsieur Bruno MARTIN donne pouvoir à Monsieur Armel LE HEN, Madame Isabelle RODDIER donne pouvoir à Madame Véronique LAFAY, Madame Laurie SARDELLA donne pouvoir à Monsieur Yann CROUHY.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : Monsieur Philippe DESVAUX, Monsieur Jean-Guillaume D'HERBES, Monsieur Patrick GARNON, Madame Valérie LAFAY ANGELVIN, Monsieur Franck PARRA.

Monsieur Bruno VIVIEN a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

N°25.07.27

Objet : DÉNOMINATION DES VOIES

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2212-2 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux dits de la commune ;

CONSIDÉRANT que la dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour faciliter la fourniture des services publics, tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

CONSIDÉRANT l'intérêt communal que présente la dénomination des voies ;

VU les propositions de la commission de dénomination des voies réunie le 12 février 2025,

VU le tableau modificatif ci-annexé.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- **APPROUVER** les modifications et les noms proposés par la commission,
- **ADOPTER** les dénominations des voies telles que figurant en annexe de la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour parvenir à l'exécution de la présente délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la commune : www.ville-manosque.fr

Pour extrait conforme,
Le Maire, Camille GALTIER

Signé électroniquement par
Camille GALTIER



TABLEAU MODIFICATIF DES VOIES DE LA COMMISSION DE DÉNOMINATION DES VOIES DU 19 MAI

2025

Nature	Dénomination	endroit	Position X	Position y
Création	Vers l'hôpital Rond-point Lei Nouguié (les noyers)	En allant vers l'hôpital	925677	6306857
Création	Rond-point Charles AZNAVOUR	Avenue des Serrets vers Pierrevert	923348	6306208
Création	Rond-point Félicien BEC	N°425 Montée des Adrechs	923307	6306740
Création	Rond-point de l'Eden	À côté de la MJC	914152	6307587
Création	Rond-point Berthe MARTIN BRET	Intersection Pierrevert et la route d'Apte	922158	6307580
Création	Rond-point des Grandes Terres	ZA Des Grandes Terres et le chemin des Seignièrès	926190	6304419
Création	Rond-point Jean PERRIN	Croisement Allée Gabriel LIPPMANN et l'Allée Jean PERRIN	926449	6303685
Création	Rond-point des Senteurs	À côté de l'Occitane ZA Saint Maurice	926271	6304306
Création	Rond-point de Robert	Près du camp des gens du voyage	926215	6303188
Création	Rond-point d'En Dessous	Rue des Alpes	924257	6307519
Modification	Rue Abbé Pierre En Rue Pape François		Tenant Chemin des Embarrades	Aboutissant Rue Jean Moulinier
Création	Impasse de la Lèbre (lièvre en provençal)		Tenant montée de l'Ubac (lotissement Saint Pancrace)	Pas d'aboutissant
Création	Impasse Perdigau (perdreau en provençal)		Impasse Perdigau (perdreau en provençal)	Pas d'aboutissant
Création	Impasse du Bricoleur		Tenant Rue Elzéard Bouffier à côté de WELDOM	Pas d'aboutissant
Modification	Rue Marc Antoine LAUGIER EN Impasse Marc Antoine LAUGIER		Tenant montée des Bassins	Pas d'aboutissant
Création	Passerelle Marc Antoine LAUGIER			